

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 35115 - 2006 B 00420 - 488 397 167 - 3 C

3 C
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 40 000 €
SIEGE SOCIAL : 65 BOULEVARD LOUIS MAZAUDIER
13012 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 488 397 167

Comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2022

Frédéric JAMBON
Gérant
« Copie certifiée conforme »

Désignation de l'entreprise		3 C				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		65 BVD MAZAUDIER 13012 MARSEILLE					
SIRET		488 397 167					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 31/12/2022	
		Brut		Amortissements – Provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	609	030	609	
	Immobilisations financières * (1)		040	64 048	042		64 048
	Total I (5)		044	64 657	048	609	64 048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	52 808	070	52 808	
		Autres * (3)	072	28 008	074		28 008
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	9 412	086		9 412
	Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II		096	90 228	098	52 808	37 420	
Total général (I + II)			110	154 885	112	53 417	101 468
PASSIF						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			40 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			4 000	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132	29 923
	Report à nouveau		134			(9 955)	
	Résultat de l'exercice		136			(10 084)	
	Provisions réglementées		140				
Total I			142			53 885	
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			86	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			16 800	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		)	172	30 697
Produits constatés d'avance			174				
Total III			176			47583	
Total général (I + II + III)			180			101 468	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3 C**Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	1 320	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	1 320		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	10 334	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)					243	383	
						244	1 891	
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	12 225		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(10 905)		
Produits financiers (III)		280	821	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(10 084)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 (10 084)		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (44 undecies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346			350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372 (10 084)			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 C
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 40 000 €
SIEGE SOCIAL : 65 BOULEVARD LOUIS MAZAUDIER
13012 MARSEILLE

—
RCS MARSEILLE 488 397 167
—

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un déficit net comptable de -10 084 €, décide de l'affecter en totalité au poste « *Report à nouveau* », dont le solde débiteur passe de -9 955 € à -20 039€.

L'Assemblée générale prend également acte qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La gérance
Frédéric JAMBON
« Certifié conforme »